



Conseil de Quartier Saint-Wandrille

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER SAINT-WANDRILLE
REUNION DU 2 AVRIL 2009
SALLE FELICIEN DAVID**

ORDRE DU JOUR :

- 1. Compte-rendu de la réunion du 4 mars en Mairie sur la solidarité ;*
- 2. Compte-rendu de la réunion de la commission solidarité du 16 mars et tract solidarité ;*
- 3. Compte-rendu de la réunion du 23 mars avec les bailleurs sociaux de la Ville et les forces de police ;*
- 4. Compte-rendu de la réunion du 23 mars avec T.Guillaume ;*
- 5. Dîner de quartier du 13 juin ;*
- 6. Retraite aux flambeaux du 14 juillet ;*

Avant l'examen de l'ordre du jour, Florence Toret présente Denise Gret au Conseil. Madame Gret fait déjà partie de la commission solidarité et souhaite intégrer le Conseil de quartier. Aucun des conseillers n'étant opposé à son admission comme nouveau membre, Denise Gret va faire acte de candidature auprès de M. le Maire.

I/ Compte-rendu de la réunion du 4 mars en Mairie sur la solidarité

S. Brioulet et C. Romain font le compte-rendu de la réunion organisée en mairie le 4 mars dernier au sujet des relais-solidarité des Conseils de quartier. Au cours de cette réunion, C. du Penhoat et G. Groseil ont présenté le service Vie sociale et ses activités ainsi que l'ensemble des structures d'aide sociale existantes (SIMAD, assistantes sociales, Cellule de veille etc.). C. du Penhoat a rappelé que c'est volontairement que la Municipalité n'avait pas donné de définition des relais-solidarité, les Conseils de quartier pouvant mettre en place des actions différentes en fonction des caractéristiques propres à chaque quartier et à sa population. L'important est que les habitants sachent que le Conseil de quartier et ses relais-solidarité existent, et comment ils peuvent les joindre. G. Groseil a insisté sur le terme de « relais » : c'est le regard quotidien, le lien supplémentaire de proximité qui permet de détecter des situations délicates et aider les habitants qui ne feraient pas seuls la démarche auprès du service Vie sociale.

II/ Compte-rendu de la réunion de la commission solidarité du 16 mars et tract solidarité

Ce compte-rendu a déjà été communiqué aux Conseillers avec l'ordre du jour.

- Les questions suivantes ont été abordées au cours de la réunion du 16 mars :

→ Il a été proposé d'établir un calendrier pour qu'il y ait toujours au moins deux personnes de la commission solidarité présentes à chaque café-rencontre de la Belle Époque. Denise Gret et Florence Toret assisteront à celui du lundi 18 mai.

→ La mairie souhaite qu'un deuxième café-rencontre ait lieu chaque mois, si les habitants du quartier en expriment le désir. La commission propose donc une seconde rencontre le premier vendredi de chaque mois à partir du mois de septembre 2009, dans les locaux de la salle Félicien David, de manière à attirer éventuellement une clientèle différente de celle de la Belle Époque. La commission s'assurera de la disponibilité de la salle auprès du service compétent de la mairie. Pour différencier ce café de celui de la Belle Époque, il sera demandé aux participants d'amener chaque fois un gâteau à partager, si possible avec la recette. Les projets d'échanges de savoir et d'un atelier-théâtre, propre au quartier, sont pour l'instant abandonnés.

- F. Toret rapporte au Conseil que l'implantation d'une deuxième boîte à idées dans le quartier lui a été suggérée : celle située près du presbytère se trouve à un point trop élevé du quartier et est par conséquent difficilement accessible pour les personnes à mobilité réduite

- F. Toret précise qu'elle recense actuellement les personnes qui seraient éventuellement bénévoles pour une aide ponctuelle aux habitants âgés ou fragiles du quartier (courses, accompagnements, etc.). Elle invite les autres conseillers à rechercher eux aussi activement des bénévoles.

- S. Brioulet présente le tract réalisé par la commission solidarité pour faire connaître les relais-solidarité du Conseil de quartier St-Wandrille aux habitants. Le débat s'engage sur sa

présentation et son contenu. J.L Grumel et B. Hano font remarquer que le tract est inutile si les numéros de téléphone des relais-solidarités n'y figurent pas. Il faut absolument que les gens aient l'information directement, sans avoir à chercher dans un annuaire. J-L Grumel trouve que le tract est beaucoup trop long. Il faut s'en tenir à l'essentiel : l'existence des relais-solidarité et le moyen de les contacter. Les Conseillers souhaitent que le dîner de quartier soit annoncé dans le tract. Ils veulent également que leurs adresses ou tout au moins l'indication de la rue ou de la résidence de chacun d'entre eux figurent dans le tract de manière à se faire connaître des habitants du quartier.

III/ Compte-rendu de la réunion du 23 mars avec les bailleurs sociaux de la Ville et les forces de police

- F.Blanche a représenté le Conseil de quartier à une réunion en mairie avec les bailleurs sociaux et les forces de police. Il a été question des incivilités constatées aux abords et à l'intérieur de certains immeubles, des regroupements de jeunes et des cambriolages qui ont eu lieu début février chez trois commerçants des Vignes-Benettes.

Il fait part au Conseil des différentes décisions lors de cette réunion :

- rendez-vous citoyen dans le bureau de M. le Maire pour les jeunes auteurs de dégradations ;
- installation envisagée de systèmes de vidéo protection dans les quartiers Vignes-Benettes et Ermitage ;
- engagement des bailleurs à lutter contre les dégradations à l'intérieur et aux abords des immeubles et à réparer celles-ci ;
- création d'un comité local de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- création par les bailleurs, conjointement avec les associations de locataires, d'une Charte "de Bon Entretien et de Bonne Utilisation" des parties communes des résidences HLM : extérieurs, halls d'entrée, cages d'escalier, parkings, caves, etc.

IV/ Compte-rendu de la réunion du 23 mars avec T.Guillaume

- F.Blanche et A.Vitry ont rencontré le 23 mars dernier T.Guillaume au sujet des problèmes de circulation et de stationnement dans le quartier.

- Sur le stationnement : la zone verte est à l'étude. L'idée serait de prévoir un stationnement de 4 heures maximum pour empêcher le stationnement des personnes extérieures au quartier, et une durée plus longue - à définir - pour les résidents. J-L Grumel rappelle que cette question est à l'étude depuis de nombreuses années, et ne comprend pas pourquoi elle n'avance pas. C. Romain fait observer que la réglementation en la matière est assez floue, et que des démarches auprès d'organismes spécialisés et de communes ayant déjà mis en place des cartes de résidents sont indispensables si l'on veut agir en toute légalité. J-L Grumel propose qu'un stationnement de 4 heures soit prévu le jour pour les personnes extérieures au quartier et de 10 heures (8h-18h par exemple) pour les résidents. C.Romain s'engage à effectuer les recherches nécessaires d'ici la fin de l'été.

- S. Brioulet informe le Conseil que le bureau municipal a décidé de procéder au retrait du stop situé devant la Poste, et de laisser le rond-point.

- Le projet « Zone 30 » dans le quartier avance : A.Vitry indique aux Conseillers que T.Guillaume a fait le point sur l'ensemble de la signalisation existante dans le quartier et est en train de redéfinir les emplacements de celle-ci, l'idée étant d'annoncer la zone 30 aux entrées du quartier.

-Concernant l'intersection de la rue du pavillon Sully et de l'avenue de Lattre de Tassigny, tout le monde reconnaît qu'un stop empêcherait définitivement les voitures débouchant de la rue du pavillon Sully de s'insérer dans la circulation. F. Blanche, A. Vitry, et T. Guillaume ont réfléchi à une éventuelle interdiction de tourner à gauche vers la place Royale. Les automobilistes pourraient faire demi-tour au niveau de la rue du Souvenir Français, pour remonter vers Saint-Germain.

- Concernant la circulation au niveau du pont du Pecq en direction du Vésinet, M. Rouit a proposé de supprimer la priorité au profit des véhicules débouchant de la rampe du Pont car elle provoque de gros embouteillages sur l'avenue de Lattre de Tassigny aux heures de pointe. Son idée serait de mettre en place un dispositif analogue à celui existant au débouché de l'autre rampe du pont empruntée par les véhicules venant du Mesnil. La question doit être évoquée avec le Conseil général car il s'agit d'une voie départementale.

-L. Sene souligne la difficulté de circuler rue A. Descombes le matin ; les camions livrant le magasin Casino et les véhicules arrêtés en double file devant la maternelle Centre rendent difficile le croisement de deux voitures. Il y a quelques jours, un camion de livraison a reculé sans faire attention aux voitures arrêtées derrière lui qui attendaient au feu rouge.

VI/ Dîner de quartier du 13 juin

- Les membres du Conseil doivent organiser le dîner de quartier qui aura lieu le 13 juin à partir de 20 heures place Félicien David. B. Hano indique qu'il existe depuis plusieurs années un programme détaillé des préparatifs qu'il suffit de reprendre.

-R. Lesot précise que la journée des peintres aura lieu également le 13 juin, et que traditionnellement les peintres sont conviés au dîner de quartier. Il informe également le Conseil qu'une antenne musicale a vu le jour au sein de l'Association des Artistes Alpicois. Pour l'instant, elle se compose presque exclusivement de pianistes, mais R. Lesot espère que d'autres instrumentistes amateurs les rejoindront, et que tous pourront accompagner musicalement la journée du 13 juin.

VI/ Retraite aux flambeaux du 14 juillet

- C. Ramain fait le point sur les bénévoles disposés à encadrer le cortège, propre au quartier St-Wandrille, de la retraite aux flambeaux du 14 juillet: Il s'agit de François Blanche, Denise Gret, Denis Londas, Bernard Mongin, Catherine et Georges Ramain, Odile et Michel Stoffel et, sous réserve de leur disponibilité le 14 juillet, de Barbara Hano et d'Aurore Taillefer.

- C. Ramain est à la recherche de musiciens bénévoles qui pourraient accompagner ce cortège.

- Sabine Brioulet annonce qu'une réunion sera prochainement organisée en mairie pour faire le point sur le projet.